

MESSAGER DE TAHITI

Journal officiel des Etablissements français de l'Océanie

PARAISANT TOUS LES JEUDIS A 3 HEURES DU SOIR

Matahiti 32. — N° 39.

TE VEA NO TAHITI

Mahana mahi 27 tepepa 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance) :
 Un an 48 fr.
 Six mois 24 »
 Trois mois 12 »
 En numéraire : 30 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
 IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (au comptant) :
 Les 20 premières lignes 20 c. la ligne.
 Au-dessus de 20 lignes 25 »
 Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

PARTIE OFFICIELLE

ADMINISTRATION DE L'INTÉRIEUR

ELECTIONS AU CONSEIL COLONIAL

Scrutin du 25 septembre 1883

POUR LA NOMINATION DU 6^e MEMBRE REPRÉSENTANT LES INTÉRÊTS EUROPÉENS

Electeurs inscrits.....	337
Votants.....	137
Suffrages exprimés.....	137

Ont obtenu :

MM. Huot.....	81 voix.
Goupil.....	51 »

(5 voix se répartissant sur 3 candidats).

En conséquence, M. Huot est élu.

Instruction publique.

Haapihira a te Hau.

La rentrée des classes des Ecoles publiques des garçons et des filles de Papeete est fixée : au lundi 1^{er} octobre prochain, à 8 heures du matin.

La distribution des prix aura lieu le mercredi 10 du même mois, à 3 h. du soir, au Palais de l'Exposition.

Ua faatua hia ei te monire, i te mahana mutamou no stopa i mau nei, i te hora 8 i te poipoi, e haapi faahou ai na haapi raa a te tamara e a na tamahine a te Hau no Papeete.

Ei te 10 no tana avae atoa ra, i te mahana toru, i te hora 3 i te ahiahi, i te fare tuha raa ré (i Paofai) e tuha hia'i te ré.

Champ de tir.

3-3

L'Administration de la Marine se propose de créer un champ de tir dans la vallée qui longe le mont Faaré.

Une enquête de commodo et incommodo est ouverte à ce sujet.

Les observations ou réclamations seront reçues pendant 15 jours à la Direction de l'Intérieur, où l'on pourra prendre connaissance des plans tous les jours, le dimanche excepté, de 8 heures à 10 heures du matin et de 2 heures à 5 heures de l'après-midi.

Papeete, le 13 septembre 1883.

Te opua nei te Paeau faatere raa ohipa no te Nun manua i te faatia i te hoe vahi pupuhi raa tapao i roto i te faa e piri i te muua ra i Faaré.

Te imi hia nei te mau parau atoa no te tia raa e te tia ore raa i tei reira.
 E faia hia te mau parau e te mau titau raa no tei reira e hope no'e na mahana 15, i te piba toroa no te faatere raa Hau i te fenua nei; e ei reira e hia'i i te feia e horo atu i te bio i te hoe hoo, i te mau mahana 'toa, eiaha ra i te tapati, ei te hora 8 e tae raa 'tu i te hora 10 i te poipoi e i te hora 2 e tae raa 'tu i te hora 5 i te tape raa mahana.

Papeete, le 13 no tepepa 1883.

ERRATUM

Supplément au n° 37 du *Message*, p 241, article Sues véhétraux, 5^e ligne :
 Au lieu de : Quinine... 34.288 40; lire : Opium... 34.288 40.

ADMINISTRATION DE LA MARINE

Inscription maritime.

Les personnes dont les noms suivent, savoir :

Bonnet (Français),
 Tua,
 Peremaratio;
 Mirey (Hippolyte),
 Repikio (Temangaiou),
 Teikarotu (Moise),
 Makario Kopoumi,

précédemment embarqués sur la goélette-française *Mangarévienne*, sont invitées à se présenter au bureau de l'Inscription maritime à Papeete pour y réclamer les salaires qui leur sont dus au titre de ladite goélette et dont le montant se trouve déposé au Trésor de la colonie.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'exportation française.

Depuis quelque temps, l'attention du pays et celle du gouvernement s'est portée sur l'espèce d'évolution que subit en ce moment notre commerce et sur les moyens de développer notre exportation.

Le ministre des affaires étrangères et du commerce, l'un pour ce qui concerne la réforme de nos consulats, l'autre pour ce qui a trait principalement à l'extension de nos échanges, ont nommé des commissions. Celles-ci se sont déjà réunies, et elles témoignent de beaucoup de bonne volonté et du désir d'arriver promptement à une solution pratique.

De leur côté, les citoyens ne sont pas restés inactifs, parce que c'est surtout par l'esprit d'entreprise, par l'initiative individuelle et les forces mises en commun, que notre commerce se développera et grandira et que nos débouchés s'étendront.

On ne peut nier qu'il n'existe partout comme une sorte de réveil au Havre, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, partout, dans nos grandes places de commerce comme dans nos grands centres industriels.

Le Havre a singulièrement développé sa marine marchande, ses communications lointaines ces dernières années, et les statistiques témoignent de ce remarquable accroissement.

À Bordeaux, on a beaucoup avec New-York des relations régulières directes au moyen d'une ligne spéciale de bateaux à vapeur qui prospère, et fait de plus apprécier les produits de la France par tous les consommateurs de l'Amérique du Nord.

À Marseille, le service postal de l'Australie, récemment inauguré et concédé à la puissante Compagnie des Messageries maritimes, maintient dans ces mers lointaines l'honneur de notre pavillon et concourt pour une notable part à la prospérité de notre commerce au dehors et de notre marine marchande.

C'est à ce sujet qu'il ne sera peut-être pas hors de propos de parler du projet que le président de la « Société de défense du commerce de Marseille », M. Pinchon, va mettre à exécution, c'est-à-dire de former une société française d'importation et d'exportation, avec la création d'un comptoir en Australie.

Jusqu'à présent notre commerce avec ce grand continent ne s'est fait que par l'intermédiaire de l'entrepôt de Londres.

Les centaines de mille balles de laines fines de l'Australie que nous consommons pour fabriquer nos plus beaux draps, nos mérinos, et pour une valeur qui atteint cent vingt-cinq millions de francs, nous viennent en transit de Londres.

Ne serait-il pas possible de les recevoir directement, puisque nous avons maintenant l'outil sous la main, la ligne directe d'Australie, qui part de Marseille toutes les quatre semaines et partira bientôt tous les quatorze jours?

Naguère les soies de Chine venaient de Londres à Lyon, comme viennent encore aujourd'hui les laines fines dans nos filatures du Nord.

Aujourd'hui — le fait est connu de tous le commerce — les soies de Chine viennent directement à Marseille et de là à Lyon, et cela depuis 1870, depuis que les Messageries maritimes, par le canal de Suez, font l'intercourse régulière avec l'extrême Orient.

N'est-il pas vrai que ce qui s'est fait si rapidement pour les soies de la Chine se fera bientôt pour les laines fines d'Australie?

Et comme l'importation amène toujours l'exportation, car les produits s'échangent contre des produits et non contre de l'argent, nous porterons aussi nos marchandises directement en Australie, et non plus par les entrepôts de Londres, où notre marque est si souvent déstaurée.

L'honorable négociant dont il a été parlé a reçu les encouragements de nos principales chambres de commerce. L'approbation des députés et des sénateurs de nos grandes régions industrielles et l'assentiment du gouvernement ne lui manquent pas; mais, répétons-le, il faut faire surtout ses affaires soi-même et ne compter jamais en cela sur l'appui absolu de l'Etat, car ce n'est point la sa fonction.

L'Etat nous doit les informations précises de ses consuls et la publication la plus rapide et la plus complète de tous les documents concernant le commerce, l'industrie, la navigation, qui lui parviennent de tant de côtés. Il doit aide et protection effective au négociant, à l'industriel, à l'armateur, au dedans comme au dehors; il doit étendre et soutenir le domaine colonial de la France, mais il ne nous doit pas davantage, et ce serait se tromper grandement que de compter absolument sur l'Etat et non uniquement sur nous-mêmes pour le développement de notre commerce extérieur.

(Echange.)

L. SIMONIN.

Phares flottants.

M. Chris Anderson, de Leeds, a lu récemment à la Société des ingénieurs de Londres une communication sur l'établissement de phares en pleine mer.

Il s'agit de construire des phares en tôle de fer rivée, ayant la forme d'un cylindre. Ils ressembleraient, comme disposition générale, aux tours des phares ordinaires; le centre, au voisinage de la ligne de flottaison, serait garni avec une matière (telle que le liège) plus légère que l'eau, pour empêcher le phare de sombrer, quoi qu'il advienne; le bas servirait à combattre l'action du vent sur la tour, et, en le lestait convenablement, à faire descendre le centre de gravité de l'ensemble.

Le phare serait monté entièrement dans le chantier de construction, puis mis à l'eau et remorqué jusqu'à son poste; pour le dresser, il suffirait de le lester en introduisant de l'eau dans les compartiments étanches du bas. Une fois bien assuré dans la position verticale, il serait amarré à des blocs d'ancre, du poids de 200 tonnes chacun, disposés de manière à ce que, pour des fonds de 1,800 mètres, le câble eût de deux à trois fois cette longueur. Le déplacement total du phare flottant serait de 2,000 tonnes environ.

L'inventeur a estimé qu'un ouragan, marchant à la vitesse de 160 kilomètres à l'heure, ne produirait sur ces phares flottants qu'une inclinaison de 180°. Les câbles d'amarrage formeraient un ressort suffisant pour que les oscillations ne fussent pas à craindre. Quant au mouvement des vagues, il ne produirait pas d'effet sensible, à cause du développement considérable de la partie immergée.

Pour le service météorologique, une station de ce genre, placée à 1,600 kilomètres des côtes, dans l'Atlantique, ferait connaître trente-six heures à l'avance l'arrivée des tempêtes, et permettrait, d'après l'inventeur, de sauver, par an, des centaines de marins et des milliers de navires. Le phare, relié télégraphiquement aux continents, signalerait aux armateurs le passage de leurs navires,

et servirait aussi à l'échange des correspondances. Les navires en détresse, les naufragés y trouveraient des secours et un asile; ce serait un poste de sauvetage.

Le fond de la mer

L'éclaireur d'escadre *Talisman* est parti de Rochefort le 1^{er} juin pour aller fouiller les profondeurs de l'océan Atlantique. Les recherches commenceront sur les côtes du Maroc et au voisinage des îles Canaries et se continueront jusqu'à l'archipel du Cap-Verde.

La mission a l'intention d'étudier dans ces parages la pêche du corail rouge de Santago, à peine connu des naturalistes, et d'explorer quelques îlots déserts, tels que Branco et Bass, sur lesquels vivent les grands sauriens dont l'espèce semble confinée sur cet espace étroit, car elle n'a jamais été trouvée sur aucune autre terre.

Le *Talisman* se dirigera ensuite vers la mer des Sargasses pour relever la configuration des fonds, pour recueillir les animaux variés qui vivent dans ces immenses prairies de varech, de façon à réunir les matériaux nécessaires à la publication d'une faune des Sargasses. En quittant cette région de l'océan Atlantique, la mission visitera les Açores; puis, au mois de septembre, regagnera la France, en ayant soin de jalonner la route de nombreux dragages. Le ministère de la marine a mis un soin tout particulier à pourvoir le navire de tout ce qui pourrait lui être utile pendant cette campagne d'exploration.

Parmi les appareils nouveaux mis à la disposition de M. Alph. Milne Edwards, nous citerons :

1^{er} Un éclairage électrique pour pouvoir sonder et draguer la nuit et qui sera indispensable sous un ciel aussi brûlant que celui des tropiques.

2^o Un câble d'acier de 19,000 mètres de long, pouvant supporter cent tonnes sans se rompre, et actionné par deux machines à vapeur spéciales, l'une de trente chevaux de force servant à relever la drague, l'autre de dix chevaux servant à faire tourner la bobine sur laquelle est enroulé le câble.

3^o Un appareil sondeur avec un frein automatique et 30,000 mètres de fil d'acier.

FAITS DIVERS.

C'est le 6 juin 1835 que le fondateur de la colonie de Victoria (Australie), John Batina, passa un traité avec 8 des chefs les plus puissants du pays, chefs dont le principal était Yaga-Yaga. Ces chefs lui vendirent par ce traité, à lui et à ses descendants jusqu'à la postérité la plus reculée, 330,200 hectares de terre, où se trouvent aujourd'hui les villes de Melbourne, Geelong, Collingwood, Sandridge, et Saint-Kilda; tout cela en échange de 20 draps de lit, 50 couvertures de laine, 20 paires de sonliers, 50 robes de femme, 30 foulards diversicolores, 5 quintaux de farine, une demi-tonne de viande de porc; soit une valeur de 3,500 à 4,000 francs, qui vint ou vingt-cinq ans après valait déjà plus de 1,200 millions. Et quel serait aujourd'hui son prix? (Exploration.)

— Le transport *Romanche*, détaché pour suivre la mission du Cap Horn, était à Punta-Arenas au commencement de juin; il a été rejoint à cet endroit par M. Harlot, le naturaliste bien connu, qui revenait de son exploration dans le Sud et comptait rejoindre par cette voie la mission du Cap Horn. M. Lebrun, préparateur du Muséum, devait rentrer en France par la voie des paquebots, après avoir effectué des recherches paléontologiques dans le rio Gallegos. La *Romanche* a dû quitter Punta-Arenas dans les premiers jours de juillet, et procèdera, dès le commencement de septembre, à l'embarquement du personnel et du matériel de la mission; elle fera ensuite route sur Clerbourg.

— En quatorze ans, de 1868 à 1882, les Indiens aux États-Unis ont fait d'énormes progrès en industrie. En 1868 il n'y avait que 54,207 acres cultivées par eux; en 1882 le nombre s'en élevait à 569,982, soit une augmentation de 900 0/0. Il y a une augmentation croissante dans leur production du blé, du maïs, de l'avoine, de l'orge, des légumes et du foin. Le nombre de leurs chevaux et de leurs mulets a augmenté de 48,960 à 244,629, et celui de leurs têtes de bétail de 48,874 à 549,932; mais la plus grande augmentation s'est produite dans les moutons. En 1868, ils n'en possédaient que 2,687; en 1882, ils en avaient 1,304,730.

Mouvements du Port de Papeete

Du mercredi 19 au mardi 25 septembre inclus 1883.

NAVIRE DE GUERRE ENTRÉ.

25 septembre. Goel. de la station locale Orohena, 20 h. d'équipage, commandé par M. Hobin, lieutenant de vaisseau, ven. de Tahiti en 5 jours; 7 passag. indigènes.

NAVIRE DE COMMERCE ENTRÉS.

20 septembre. Goel. française *Ellis*, de 64 ton., cap. Palmer, ven. de Makatea en 1 jour; 7 passag. MM. Deuter, James Deuter, Fred. Hunsiedel, américains, et 4 indigènes.
21 septembre. Goel. française *Stella*, de 64 ton., cap. Treplin, ven. de Makatea en 2 jours; 7 passag. indigènes.

NAVIRE DE COMMERCE SORTIS.

19 septembre. Trois-mâts-goel. américain *City of Papeete*, de 370 ton., cap. Beruade, all. à San Francisco; 7 passag. M. et M^{me} Pater, MM^{ss} Laharague, français; Keofond, Knight, Brak, Amériens; Martin, suédois.
21 septembre. Côtte française *Adèle*, de 23 ton., cap. Beruade, all. à Taravao.
22 septembre. Goel. française *Vini*, de 100 ton., cap. Capell, all. aux îles sous le vent; MM. D. Boss, G. Bowleg, américains; E. Hlotze, danois, et 4 indigènes.
23 septembre. Brig-goel. chilien *Nautilus*, de 225 ton., cap. Nicolini, all. à Talfoa; 3 passag. MM. Micheli, Italien, McLean, français, et 1 domestique.
23 septembre. Goel. française *Loreley*, de 113 ton., cap. Tapscott, all. à Taiohae, avec grande à Arapa et Papeete.

BÂTIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

3 juillet. Goel. de la station locale *Aorai*, 20 h. d'équipage, commandée par M. Sulais, lieutenant de vaisseau.
12 juillet. Cuirassé de station française *Montcalm*, commandée par M. Gallini, capitaine de vaisseau, portant le pavillon de M. le contre-amiral Landelle, commandant en chef la division navale du Pacifique.
9 août. Transport-avisier français *Vire*, commandée par M. de Lasguera, lieutenant de vaisseau.
25 septembre. Goel. locale *Orohena*, commandée par M. Robin, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

15 mai. Goel. française *Mangarévienne*, de 100 ton., cap. Hansen.
21 mai. Côtte française *Ellis*, de 64 ton., cap. Beruade.
30 août. Goel. américaine *Dolly*, de 32 ton., cap. Higgins.
11 septembre. Brig. français *Toussier*, de 215 ton., cap. Sweet.
16 septembre. Côtte française *Apataki*, de 21 ton., patron Mon.
20 septembre. Goel. française *Ellis*, de 64 ton., cap. Palmer.
21 septembre. Goel. française *Stella*, de 64 ton., cap. Treplin.

Fourrière.

Un cheval mis à la fourrière de Papeete sera vendu aux enchères publiques, sur la place du Marché, le 4 octobre prochain, à 10 heures du midi.

FANFARE LOCALE

PROGRAMME des morceaux qui seront joués sur la Place du Gouvernement le 27 septembre 1883.

Départ Allegro Hemmerlé.
Dessè des Eaux Ouverture Tillard.
Suprême de Catinho Polka Crestia.
Catinho Valse Boisson.
Mascolle Quadrille

ANNONCES

ÉCOLES FRANÇAISES-INDIGÈNES.

La rentrée des classes de l'école des filles aura lieu (D.V.) le lundi 1^{er} octobre, à huit heures du matin. 195

ÉCOLE DES FRÈRES.

Les pères et mères de famille sont informés que la rentrée des classes dirigées par les Frères aura lieu lundi prochain, 4th octobre. 197

FAMILLE J. AUDREAU.

Les créanciers de cette famille dont les créances ont été vérifiées et affirmées sont invités à se réunir au Palais de Justice, cabinet du juge-commissaire, le lundi 1^{er} octobre 1883, à deux heures de l'après-midi, pour délibérer sur la formation du concordat s'il y a lieu, et dans le cas contraire pour se déclarer en état d'union. 193
Le commis-greffier, Louis.

A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART

Une BELLE JUMENT, 3 ans 1/2, très-douce et allant parfaitement à la voiture;
Une VOITURE COMPLÈTE;
Un HARNAIS — Une SELLE D'HOMME — Une SELLE DE DAME.
— Le tout en bon état —
S'adresser à M. GORFAN, conducteur des ponts et chaussées. 192

Les membres de la Société LA FRATERNELLE sont priés de vouloir bien se réunir en assemblée générale le 6 octobre prochain, à 7 h. 1/2 du soir, au Temple Maçonnique (rue des Beaux-Arts). 189-2-3

Madame veuve Boust a l'honneur d'informer le public qu'elle a pris la suite des affaires commerciales de Madame Gottard et qu'elle fera tous ses efforts pour mériter la confiance donnée à son prédécesseur.

Reçu de France par le dernier courrier une grande quantité de jouets.

Arrivage prochain de diverses marchandises françaises

193-4

AVIS

Le soussigné porte à la connaissance de l'honorable clientèle qui a bien voulu jadis l'honorer de sa confiance, ainsi qu'au public en général, qu'il vient d'ouvrir sa boulangerie près le pont de l'Est.

On porte en ville. — Dépôt sous les halles, au Marché.

194

GAUDIN.

VENTE AUX ENCHÈRES — SALE BY PUBLIC AUCTION

Vendredi prochain, 28 septembre, à huit heures du matin, et jours suivants, dans les magasins de M. A. Brander, situés quai de Commerce, il sera procédé à la vente aux enchères publiques par J.-T. Cocxer, commissaire-priseur adjoint, à la requête de M. Arthur Brander, savoir :

Friday next, the 28th of September, at 8 o'clock in the morning, and the following days, at the store of A. Brander, situated Commercial wharf, will be sold by public auction, by J.-T. Cocxer, deputy auctioneer, at the request of Mr. Arthur J. Brander, the following :

UN GRAND ASSORTIMENT

DE DIVERSES MARCHANDISES

Consistant en :

Compas — Chimies — Monol — Encre — Plumes — Papier — Registres — Écrimine — Cartes à jouer — Savon — Toile à voile — Chimies de couleur — Pantalons — Pareu — Tulle — Indienne — Gilets — Linge de table — Fil à coudre — Chaussures — Bas de femme — Pavillons — Pendules — Cuir — Ligne de pêche — Un grand lot de divers Outils de charpentier, etc.

A LARGE ASSORTMENT

OF GENERAL MERCHANDISE

Consisting in :

Compasses — Shirts — Monol — Ink — Pens — Paper — Registers — Bunting — Playing Cards — Soap — Duck — Colored Shirts — Pants — Pares — Tulle — Prints — Waistcoats — Table Linen — Thread — Stockings — Ladies' Hose — Flags — Fish Lines — Leather — Clocks — A large assortment of carpenter Tools, etc.

Conditions de la Vente :

1^{re} La vente est faite au comptant, les marchandises, payables avant leur livraison;
2^{re} Aucune réclamation ne pourra être admise après la vente; —
3^{re} Les enchères ne pourront être moindres de 0 fr. 50 à la fois.

Conditions of the Sale :

1st Cash before delivery of goods;
2nd No claims will be allowed after the sale;
3rd No bids under 10 cents at a time will be received.

Papeete, le 25 septembre 1883.

J.-T. COCXYER,
Commissaire-priseur adjoint.

Papeete, September 25, 1883.

J.-T. COCXYER,
Deputy auctioneer.

Le sieur Farera a Taurori, demeurant à Puen, autorisé par sa sœur, demande à faire inscrire en son nom la terre Teroto, sise au sous-district de Tiamataua, district de Puqu, et non inscrite. 191

Te au mai nei te teta Fa o Farera a Taurori, e tia i Puen, mai te faatia hia e tons thahia, i te tomita i tona ioa i te fenua ra o Teroto, e vai i te matainaiaiti ra o Tiamataua i te matainaia ra o Puen, e teli ore a i tomita hia.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du 20 au 26 septembre 1883.

DATES	PRESSION barométrique		TEMPÉRATURE		PLUIE	VENTS DOMINANTS
	Hauteur au baromètre	Différence dans les 6 heures du jour	6 heures du matin	à 6 heures du soir		
20 sept.	765.3	9.5	19.0	10.8	25.4	N E
21.....	761.0	0.0	20.5	10.4	24.7	N E
22.....	761.1	0.1	20.5	10.8	24.7	N E
23.....	761.3	0.2	20.8	10.0	24.8	N E
24.....	765.0	0.7	22.0	10.4	25.2	N O
25.....	763.6	0.9	21.1	10.0	24.9	N E
26.....	764.0	0.4	23.2	19.8	25.0	N E



PARTIE LITTÉRAIRE

HISTOIRE D'ALADDIN

OU LA LAMPE MERVEILLEUSE.

(Suite.— Voir le dernier numéro.)

Il n'en fut pas de même de la princesse Badroulboudour : de sa vie il ne lui était arrivé de passer une nuit aussi fâcheuse et aussi désagréable que celle-là ; et si l'on veut bien faire réflexion au lieu et à l'état où le génie avait laissé le fils du grand-vizir, on jugera que ce nouvel époux la passa d'une manière beaucoup plus affligante.

Le lendemain, Aladdin n'eut pas besoin de frotter la lampe pour appeler le génie. Il revint à l'heure qu'il lui avait marquée, et dans le temps qu'il achevait de s'habiller : « Me voici, dit-il à Aladdin ; qu'as-tu à me commander ? » Va rendre, lui dit Aladdin, le fils du grand-vizir où tu l'as mis, viens le remettre dans ce lit, et reporte-le où tu l'as pris dans le palais du sultan. »

Le génie alla relever le fils du grand-vizir de sentinelle, et Aladdin reprenait son sabre quand il reprut. Il mit le nouvel époux près de la princesse, et en un instant il reporta le lit nuptial dans la même chambre du palais du sultan d'où il l'avait apporté. Il faut remarquer qu'en tout ceci le génie ne fut aperçu ni de la princesse ni du fils du grand-vizir : sa forme hideuse eût été capable de les faire mourir de frayeur. Ils n'entendirent même rien des discours d'entre Aladdin et lui, et ils ne s'aperçurent que de l'ébranlement du lit et de leur transport d'un lieu à un autre, et c'était bien assez pour leur donner la frayeur qu'il est aisé d'imaginer.

Le génie ne venait que de poser le lit nuptial en sa place, quand le sultan, curieux d'apprendre comment la princesse sa fille avait passé la nuit de ses nocces, entra dans la chambre pour lui souhaiter le bonjour. Le fils du grand-vizir, morfondu du froid qu'il avait souffert toute la nuit, et qui n'avait pas encore eu le temps de se réchauffer, n'eut pas sitôt entendu qu'on ouvrait la porte, qu'il se leva et

E PARAU NO ARATINI

OUA HOI TE MOHI MAERE HIA.

(Ouri ihô.— Ahia te tanehi i mau'e i teie.)

Area' rā te tanehi a te arii, aore ā ia oia i iho i te aore pō riarā rā i e te aore mai taua arii rā ; e ia haamano noa'e hoi tatou i te vahi i e i huru o te tamaiti a te faatere hau rāhi i te vaiho rā hia 'tu e te tuputupa rā, e tia ia i te taata ja manao noa'e, e arii rāhi roa 'tu to'na i taua arii rā.

Aita o Aratini i haumani i te ororo rā i te mori ia poipoi a'e e i pi rā i te tuputupa. Ua haere noa mairā oia i te 'hōra ta'na i faaita ato ia'na, e i te o'noa rā a'e ā to Aratini ahia i nia iho ia'na, parau mairā ia'na : « Teie au ; eaha ta oe faatere rā ? » Parau-atura o Aratini : « A haere a rave mai i te tamaiti a te faatere hau rāhi i te vahi i vaiho hia'ia o e o rā, e a tau-faahou ia'na i roto i teinei ro'i, e a alai atu ai ia'na i te fare o e arii i te vahi i ravehia mai ai e o rā. Tii atura te tuputupa i taua tamaiti a te faatere hau rā, faaita ia i te vahi i hia faehau noa hia e ana rā, e aratai mai oer ia'na ; & te rave mairā o Aratini i taua rā i taua faatere hau rā. Tuu ihōra te tuputupa i taua-tamaiti a te faatere hau rāhi rā i pihahō i taua tamahine arii rā, e i reira rā faahō atura oia i te ro'i faaipoipo rā e a hape 'to'a i nia iho i roto mau i te paha i te fare o e arii, mai reira i te alai rā hia mai. E tia noa rā hoi ia tatou ia hio i roto i teinei mau ohia e e aore roa rāua i te noa mai i taua tuputupa rā. Ahiri hoi rāua i te noa'e i te faufau rāua o'noa rā hūro, o'i pōhe roa ia rāua i te riarā. Aita roa 'to'a rāua i faaroo noa'e i te mau parau i parau hia i rotopu ia Aratini e taua tuputupa rā ; te aueue rā 'nae to rāua ro'i e te mae'e rā rāua, mai te tahi vahi mai i e tahi vahi, e na tii reira rā hoi e faatupu mai i roto ia rāua i te riarā e au noa ia manao hia rā. I te fare rāua 'tu i teinei ro'i i fo'na rā vai rā mau i te alai rā hia 'tu e taua tuputupa rā, i tomo' aloa mai ai te arii i roto i te paha, ia i te oia i te huru o te taoto rā o 'na ta tamahine i te arii a faaipoipo hia'ia oia rā e ia aroha 'to'ai mai ia'na. Te tamaiti rā hoi a te faatere hau rāhi, o'i pohe roa iho i te toetoe i taua po rā e o tei ore ā hoi i mahānāna rea, i te faaroo rāa mai ā oia i te mahiti rā te opāni, tia 'era oia i oia e hōro atura i te paha vai rāa abu, tei reira te iriti

pasa dans une garde-robe où il s'était déshabillé le soir.

Le sultan approcha du lit de la princesse, la baisa entre les deux yeux, selon la coutume, et lui souhaitant le bonjour, et lui demandant en souriant comment elle se trouvait de la nuit passée.

Mais en relevant la tête et en la regardant avec plus d'attention, il fut extrêmement surpris de la voir dans une grande mélancolie, et qu'elle ne lui marquait, ni par la rougeur qui eût pu lui monter au visage, ni par aucun autre signe, ce qui eût pu satisfaire sa curiosité. Elle lui jeta seulement un regard des plus tristes, d'une manière qui marquait une grande affliction ou un grand mécontentement. Il lui dit encore quelques paroles ; mais, comme il vit qu'il n'en pouvait tirer d'elle, il s'imagina qu'elle le faisait par pudeur, et il se retira.

Il ne laissa pas néanmoins de soupçonner qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire dans son silence, ce qui l'obligea d'aller sur-le-champ à l'appartement de la sultane, à qui il fit le récit de l'état où il avait trouvé la princesse et de la réception qu'elle lui avait faite. « Sire, lui dit la sultane, cela ne doit pas surprendre Votre Majesté : il n'y a pas de nouvelle maride qui n'ait la même retenue le lendemain de ses nocces ; ce ne sera pas la même chose dans deux ou trois jours : alors elle recevra le sultan son père comme elle le doit. Je vais la voir, ajouta-t-elle, et je suis bien trompée si elle me fait le même accueil. »

Quand la sultane fut habillée, elle se rendit à l'appartement de la princesse, qui n'était pas encore levée. Elle s'approcha de son lit et elle lui donna le bonjour en l'embrassant. Mais sa surprise fut des plus grandes non-seulement de ce qu'elle ne lui répondait rien, mais même de ce qu'en la regardant elle s'aperçut qu'elle était dans un grand abattement, qui lui fit juger qu'il lui était arrivé quelque chose qu'elle ne pénétrait pas.

(La suite au prochain numéro.)

raa oia i to'na mau 'ahu i te ahia'ia'.

Faafatata 'tura te arii i te pae ro'i o taua tamahine arii rā, e hoi afōra i te rae o te tamahine, mai te aroha 'to' ia'na, o'i pēna hoi ia i mātaro hia, e i mātara oia ia'na, mai te ajata, i te huru o 'na taoto rā i taua pō rā. Ia alai a'e rā hoi oia i to'na upoo i nia e ia hio taua mau aitu oia ia'na, na topu roa ia 'to'na mae'e i te hio rā 'to' i to'na rā faatere mau rāhi, aore roa rā hoi oia i te hio 'tu i nia i taua potii na'na rā, i te uete rāa mai to'na paparia i te haana, e aore rā, i te hōe tapao itii ē a'e, e topu ai hoi to'na māturotu i te vahi ta'na hiaaro i te ite rā. Apetahi mairā oia i nia ia'na mai te mata rumaruma, 'mai te mea rā 'to'na hio rā 'tu e, e ua rāhi roa 'to'na peapea e te inōno. Parapa-rāhi faahou rii atura oia ia'na ; r'ie rā oia rā, e aore roa 'to' te tamahine i parau 'noa mai ia'na, manao thōra oia e, e no te haana i na reira'ia oia, haere atura te arii.

Manao aloa 'era rā hoi oia e, e te vai rā te hōe mea ē ato i manu noa'ia taua tamahine rā, tia ia'na i te haere hua i reira rā i roto i te paha i te arii vahine, mai te faatē 'tu ia'na i te parau no te huru o taua tamahine arii rā, i te fae rāua oia i pihaho ia'na, e-po te hūro atura hoi i to'na farii rāa mai ia'na. Tao atura te arii vahine ia'na : « E te arii, eiaha to'i te reira, aita e vahine o'i piti e faaipoipo hia e ore a'e i te faahāna i te mahana matamua i mōri a'e i to'na rā faaipoipo rā hia ; area' rā ia tae i te piti e te toru e te mahana, e riro ia i te huru ē a'e ia'na hūapao rā ; e i reira ia oia e farii mai ai i te arii ; to'na rāua tane, mai te au mau ia'na ia haapao. » Ta'o faahou a'era oia : « E haero rii na rā vau e hio ia'na, e mai te mea ē ; hōe ā hūro ta'na farii rāa mai ia'na, ua hape roa iho ia vau. »

Ahu aera te arii vahine i to'na ahia, e ia nehehehe, haere atura oia i te paha o te tamahine, te taoto noa rā oia. Haafatata 'tura oia i te pae ro'i, aroha 'to'na ia'na mai te hoi atu i to'na rā paparia. Ua rāhi roa rā hoi to'na mae'e, eiaha noa'nae e, no te mea aore oia i parau noa mai ia'na, no te mea 'to'a rā, i te hio rā 'tu oia ia'na, i te atura oia e, e ua huru ē roa oia ; no reira oia i manao ai e e ua tupu mau ā te hōe mea itea ore hia e ana i roto i taua tamahine na'na rā.

(Et te Faa'uaa nei te tahi no mōri hia.)